La lettre de l'assistante sociale

Votre service social vous informe au 09 80 80 03 07

PRESTASOCIAL

COMMENT LE SERVICE SOCIAL DU TRAVAIL PEUT VOUS SOUTENIR?

En toute confidentialité, votre assistante sociale vous écoute, vous informe, vous accompagne dans les démarches et vous soutient dans toutes les étapes de votre vie professionnelle et privée.

Pourquoi parle-t-on d'un manque de logement ?

Parce que les dispositifs traditionnels (hébergement d'urgence, logements sociaux, foyers, résidences, CHRS…) sont pleins, saturés, voire inaccessibles dans certaines zones.
Les files d'attente s'allongent et les solutions temporaires se raréfient.

Selon le dernier rapport de Fondation pour le Logement des Défavorisés (ex-Fondation Abbé Pierre), en 2024 le nombre de ménages en attente d'un logement social a atteint un record historique : plus de 2,7 millions de ménages.

NOUVEAU PARTENARIAT

PRESTASOCIAL & Bureaux du cœur

PRESTASOCIAL & LES BUREAUX DU COEUR: UN PARTENARIAT POUR OFFRIR UN TOIT TEMPORAIRE À CEUX QUI EN ONT BESOIN

Chez PRESTASOCIAL, nous accompagnons chaque jour des personnes confrontées à des difficultés de logement : démarches qui n'aboutissent pas, hébergements saturés, situations d'urgence qui s'éternisent…

Nous le voyons tous les jours : trouver un logement stable est devenu extrêmement difficile, même pour des personnes qui travaillent, se forment ou s'insèrent activement.

Face à cette réalité, nous avons souhaité agir concrètement.
C'est pourquoi nous avons noué un partenariat avec l'association Les Bureaux du Cœur, une initiative solidaire qui transforme un constat simple en solution humaine :

1/ QUI SONT LES BUREAUX DU COEUR ?

Les Bureaux du Cœur est une association innovante qui propose à des entreprises de mettre à disposition des espaces de bureau, hors des heures de fonctionnement habituelles, pour accueillir des personnes en difficulté appelées « invité·es ».

- ✓ Durée d'accueil : quelques mois maximum, le temps de stabiliser la personne.
- ✓ Encadrement : PRESTASOCIAL assure l'accompagnement social, et l'association BDC coordonne l'accueil.
- ✓ Respect et dignité : chaque invité·e dispose d'un coin calme, d'un accès aux services nécessaires (lit, kitchenette, wc, point d'eau pour se laver, …) et d'une convention tripartite qui pose les règles d'usage.

Ce dispositif ne remplace pas les centres d'hébergement traditionnels, mais les complète, en apportant une réponse

Reproduction interdite sans autorisation

flexible et accessibles là où les structures classiques sont saturées.

2/ CE QUE CELA PEUT APPORTER AUX PERSONNES QUE NOUS ACCOMPAGNONS:

Lorsqu'une personne suit un parcours d'insertion, travaille, se forme ou mène activement ses démarches, perdre un hébergement ou ne pas en trouver peut tout faire basculer.
Avec ce partenariat, nous pouvons désormais proposer un temps de pause, de sécurité et de souffle à celles et ceux qui en ont le plus besoin.

Le dispositif :

- ✓ Ne remplace pas les structures existantes (hébergement, logement social, résidences sociales, urgence, etc.)
- ✓ Les complète, car elles sont aujourd'hui saturées et ne répondent plus à toutes les situations
- ✓ Permet d'éviter des ruptures de parcours
- ✓ Une passerelle vers un logement pérenne : pendant la durée de l'accueil, PRESTASOCIAL travaille avec la personne (et la délégation BDC) pour identifier une solution durable.

C'est une solution intermédiaire, humaine, respectueuse, et profondément concrète pour les personnes investies dans leur accompagnement social.

3/ UN MOT POUR NOS ENTREPRISES ET PROFESSIONNELS PARTENAIRES:

Si vous êtes chef d'entreprise ou responsable d'établissement, vous pouvez vous aussi devenir Hôte du Cœur.

Mettre à disposition une pièce, un bureau, un espace inutilisé le soir ou le week-end peut :

- ✓ offrir un toit à quelqu'un qui en a besoin,
- ✓ donner du sens à votre engagement social,
- ✓ mobiliser positivement vos équipes,
- ✓ valoriser votre démarche RSE,
- ✓ et recycler utilement un espace qui reste vide 60 à 70 % du temps.

Le tout est encadré par une convention tripartite (entre vous, PRESTASOCIAL et BDC), qui garantit sécurité, respect et responsabilités partagées.

PRESTASOCIAL et Les Bureaux du Cœur accompagnent l'entreprise à chaque étape.

4/ COMMENT REJOINDRE L'AVENTURE ?

Si vous êtes intéressé·e par ce que nous réalisons avec Les Bureaux du Cœur, si vous souhaitez proposer vos espaces, ou juste en savoir plus :

- Contactez PRESTASOCIAL à contact@prestasocial.fr
- Ou visitez la page "Entreprises" des Bureaux du Cœur : bureauxducoeur.org/entreprises

N'hésitez pas à contacter les assistantes sociales de la Hotline au 09 80 80 03 07

Combien d'entreprises sont vides la nuit et les week-end ?

Il n'y a pas de chiffres exactes sur le taux d'occupation des entreprises et bureaux mais de nombreuses études récentes montrent que, même en semaine, les bureaux n'atteignent plus les niveaux d'occupation d'avant-pandémie (souvent autour de 60 %).

La nuit et le week-end, les bureaux sont vides... alors pourquoi ne pourraient -il pas accueillir des personnes temporairement sans solution?

Est-ce risqué d'un point de vue sécurité de l'entreprise ?

Les personnes accueillie en entreprise sont sélectionnées après évaluation sociale et selon des critères précis. Elles ne font pas partie de l'effectif de l'entreprise hôte.

L'accueil est bien encadré. L'association BDC organise les conventions, les états des lieux d'entrée et de sortie, et PRESTASOCIAL garantit le suivi social. Tout est écrit et validé au sein d'une convention tripartite signée entre les Bureaux du coeur, Prestasocial et la personne accueillie (l'invitée)

L'Hôte peut-il mettre fin à l'accueil?

La mise à disposition repose sur la confiance.
En cas de non-respect des engagements tels que les horaires, le manque d'hygiène ou le comportement , la convention peut être suspendue ou arrêtée.

Reproduction interdite sans autorisation